



**XVI<sup>E</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
DE LA CONFÉDÉRATION PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES ET  
XV<sup>E</sup> RÉUNION ANNUELLE DU  
RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES DES AMÉRIQUES**

**Fiche synthèse**

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA)
  - Ville de Panama (Panama)
  - 26 février au 1<sup>er</sup> mars 2018
- PARTICIPANTS**
- M<sup>me</sup> Maryse Gaudreault, vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et membre de la Section du Québec de la COPA
  - M. Saul Polo, député de Laval-des-Rapides, vice-président de la Section du Québec de la COPA et représentant du Secrétariat du Québec au Comité exécutif de la COPA
  - M<sup>me</sup> Diane Lamarre, députée de Taillon, vice-présidente de la Section du Québec de la COPA et présidente de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA
  - M<sup>me</sup> Isabelle Giguère<sup>1</sup>, Directrice des communications, des programmes éducatifs et de l'accueil
  - M. Patrick Giasson, secrétaire administratif de la Section du Québec de la COPA
  - M<sup>me</sup> Karine Gaudreault, secrétaire administrative adjointe de la Section du Québec de la COPA et secrétaire administrative du Réseau des femmes parlementaires des Amériques.
- CONTEXTE**
- L'Assemblée générale est la seule activité annuelle au cours de laquelle l'ensemble des parlementaires de la COPA se réunit. Elle constitue l'aboutissement des travaux effectués par les six commissions thématiques et par le Réseau des femmes parlementaires au cours de l'année écoulée. En tant qu'organe délibératif de l'organisation, elle adopte les documents reflétant les prises de position de la COPA ainsi que les orientations des travaux de l'organisation pour l'année à venir.
  - Le Comité exécutif de la COPA contrôle l'exécution des décisions de l'Assemblée générale entre ses activités annuelles. Il se réunit deux fois par année, soit durant l'Assemblée générale et une autre fois entre la tenue de deux assemblées générales.

---

<sup>1</sup> Remplacement d'un professionnel en situation de grève.

## CONTEXTE (SUITE)

- La Réunion annuelle du Réseau des femmes parlementaires des Amériques se déroule généralement à l'occasion de l'Assemblée générale de la COPA. Le Réseau participe, par ses débats, à la réflexion menée au sein de la COPA sur les questions intéressant particulièrement les femmes des Amériques.
- Étant un organe autonome de la COPA, le Réseau s'appuie sur son propre comité exécutif qui se réunit deux fois par année, soit à l'occasion de la Réunion annuelle et une seconde fois entre deux réunions annuelles.
- Les députés de l'ANQ occupent les postes de responsabilité suivants au sein des instances de la COPA : ex-président de la COPA, représentant du Secrétariat du Québec au Comité exécutif de la COPA, président de la Commission de la démocratie et de la paix, ainsi que représentante de la Section du Québec au Réseau des femmes parlementaires des Amériques et membre du Comité exécutif du Réseau.
- L'ANQ héberge l'un des trois secrétariats de la COPA et, en vertu de l'entente de partage des tâches des secrétariats, le Secrétariat du Québec est responsable d'appuyer les travaux de deux commissions permanentes (Commission de la démocratie et de la paix et Commission de la santé et de la protection sociale). Il est également responsable de l'ensemble des tâches de secrétariat liées au Réseau des femmes parlementaires des Amériques.
- Cinq des six commissions thématiques permanentes de la COPA se sont réunies dans le cadre de cette assemblée générale.
- En collaboration avec la Commission interaméricaine des femmes de l'Organisation des États américains (OEA), le Réseau a organisé la V<sup>e</sup> Consultation des parlementaires des Amériques.

## THÈMES

- Assemblée générale de la COPA :
  - La COPA et les défis d'intégration régionale : pour un continent uni
- Réunion du Comité exécutif de la COPA
  - Présentation des rapports des trois secrétariats de la COPA
  - Présentation des états financiers et des prévisions budgétaires
  - Recommandation sur l'envoi d'une mission d'observation électorale
  - Adoption du calendrier des activités de la COPA pour 2017-2018
  - Adoption du règlement pour le bon usage des adresses de messagerie institutionnelles de la COPA

## THÈMES (SUITE)

- Commissions de travail permanentes :
  - Les médicaments
  - La résistance aux antibiotiques
  - Les approches visant à maximiser les retombées des soins pharmaceutiques
  - Les législations électorales dans les Amériques
  - Le programme d'observation électorale de la COPA
  - Les chaînes de valeur régionales
  - Regard sur la réalité multilingue
  - Le plan de modernisation législative dans le cadre des objectifs de développement durable 2030: Accès à l'information publique et participation des citoyens. Instruments pour la démocratisation du pouvoir législatif
  - Les polluants climatiques de courte durée
  - L'Agenda 2030 pour le développement durable
- Réunion annuelle et réunion du Comité exécutif du Réseau des femmes parlementaires des Amériques :
  - Les femmes et le monde du travail
- V<sup>e</sup> Consultation auprès des femmes parlementaires des Amériques
  - L'avancement des droits des femmes dans les Amériques
  - La violence envers les femmes
  - La violence envers les femmes politiques

## OBJECTIFS ET ENJEUX

- Coordonner les travaux du comité exécutif et de la plénière
- Planifier le travail du Secrétariat du Québec pour l'année 2018-2019.
- Présider les travaux de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA.
- Présenter le rapport d'activité du Secrétariat du Québec de la COPA.
- À titre d'instance vérificatrice de la COPA, émettre les commentaires de l'ANQ sur les résultats financiers de la dernière année et les prévisions budgétaires pour l'année à venir.
- Déposer, dans le cadre des travaux du Réseau des femmes parlementaires des Amériques, le rapport du Secrétariat du Réseau.
- Consolider les liens entre le Réseau des femmes parlementaires des Amériques et la Commission interaméricaine des femmes de l'Organisation des États américains (OEA) et identifier les prochaines étapes de collaboration possibles.
- Consolider le positionnement stratégique de l'ANQ au sein de la COPA et maintenir son leadership dans les instances où elle occupe des postes de responsabilité.

## COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Près de 70 parlementaires provenant d'une quinzaine de parlements des Amériques ont pris part aux activités.
- L'Assemblée générale a été l'occasion de tenir les élections du Comité exécutif pour la période 2018-2020 et de procéder au changement de présidence de l'organisation.

- COMMENTAIRES/CONCLUSIONS (SUITE)**
- Le député de Laval-des-Rapides a présenté le rapport d'activité du Secrétariat du Québec de la COPA. Il a également contribué à l'adoption du protocole d'usage des adresses courriel institutionnelles pour l'organisation.
  - À titre d'instance vérificatrice de la COPA, l'ANQ a soumis son évaluation et émis ses recommandations sur les états financiers de l'organisation, de même que sur les prévisions budgétaires pour l'année à venir.
  - Lors de la réunion des trois secrétariats, le représentant du Secrétariat du Québec a pris part à la planification des activités pour la prochaine année et contribué aux prises de décision concernant la consolidation des finances de l'organisation, l'organisation des secrétariats et le renforcement institutionnel de la COPA. Le représentant du Secrétariat du Québec a également fait part des préoccupations de l'Assemblée nationale du Québec à l'égard du fonctionnement administratif de l'organisation.
  - La présidente de la Commission de la démocratie et de la paix a présidé les travaux de cette commission. Elle a également présenté le rapport d'activité 2016-2018 et déposé le plan de travail 2018-2019 lors de la réunion du Comité exécutif. Enfin, elle a fait adopter une recommandation sur l'envoi d'une mission d'observation électorale au Mexique, à l'occasion des élections générales du 1<sup>er</sup> juillet 2018.
  - La délégation du Québec a donné son appui à l'adoption de deux résolutions présentées par la Commission de l'environnement et du développement durable portant sur les polluants climatiques de courte durée ainsi que sur l'Agenda 2030 pour le développement durable.
  - Une députée du Québec a effectué une présentation à la Commission de la santé et de la protection sociale portant sur les approches visant à maximiser les retombées des soins pharmaceutiques et a participé aux discussions qui ont suivi.
  - La vice-présidente de l'ANQ a présenté, conjointement avec la délégation d'Haïti, une déclaration afin de dénoncer les agressions sexuelles dans le secteur de l'aide internationale.
  - La représentante de la Section du Québec au Réseau a pris part aux discussions lors de la V Consultation afin de présenter la situation au Québec sur les thématiques abordées.
  - La représentante de la Section du Québec au Réseau a présenté le rapport du Secrétariat du Réseau dans le cadre de la Réunion annuelle.

<b>COÛT</b>	Repas	3 620,00 \$
	Hébergement	7 045,26 \$
	Transport <sup>2</sup>	12 613,90 \$
	Interprétation	0,00 \$
	Autres <sup>3</sup>	1 479,61 \$
	<b>Total</b>	<b>24 758,77 \$</b>

<sup>2</sup> Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

<sup>3</sup> Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.